

ATTESTATION DE CERTIFICATION MONOSITE D'ENTREPRISE POUR L'AGREMENT

Dans le cadre du dispositif de certification mentionné au 2° de l'article L.254-2 du code rural précisé dans le Décret n°2011-1325 du 18 octobre 2011, fixant les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, au vu de l'évaluation initiale réalisée sur la base des arrêtés du 25/11/11 'Organisation générale' et 'Applicateur de produits phytopharmaceutiques en prestation de service', relatifs au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime, QUALISUD a examiné votre demande et a délivré la certification à :

SARL ELITE GREEN
841 chemin des dames noires
82000 MONTAUBAN
Siret n° : 453 591 158 000 28

Pour l'activité :

Applicateur de produits phytopharmaceutiques en prestation de service

Exigence(s) non applicable(s) : L'entreprise ne réalise pas d'achat de produits phytopharmaceutiques : les exigences A16, A17 ne s'appliquent pas ; L'entreprise ne stocke pas de produits phytopharmaceutiques : les exigences de A20 A23 ne s'appliquent pas.

| | | | |
|--------------------------------|------------|-------------------------|------------|
| Date effet de la certification | 13/12/2016 | Date de fin de validité | 12/12/2022 |
|--------------------------------|------------|-------------------------|------------|

Pour approbation
Le Président du Conseil d'Administration
Gérard LANNELONGUE

